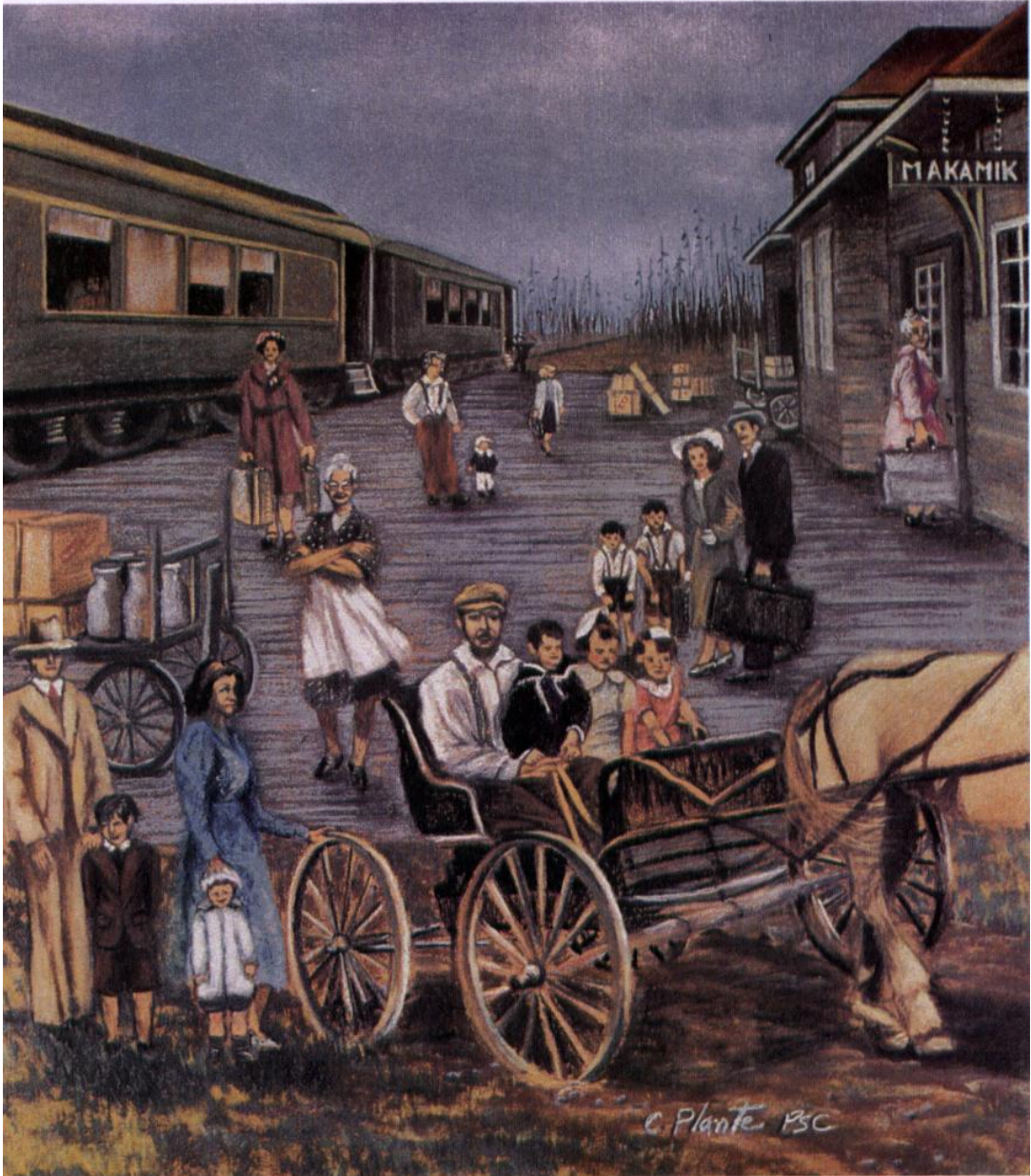


Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	5
Les bibliothèques	11
Sports, loisirs et vie communautaire	14
La rubrique informative	17
Le calendrier des activités	21
Pour nous joindre	23
Campagne de financement	24

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet
Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 25 n° 5
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Conseil municipal

Mairesse

Madame Lina Lafrenière

Conseillères et conseillers

Madame Suzie Domingue, district n° 1
et mairesse suppléante

Madame Manon Morin, district n° 2

Monsieur Patrick Morin, district n° 3

Monsieur Mathieu Bellerive, district n° 4

Monsieur Ghislain Brunet, district n° 5

Madame Laurie Soulard, district n° 6

N'hésitez pas à vous référer à nous en cas de besoin ou de questionnement.

La chronique de la mairesse

Madame, Monsieur,

La saison estivale étant terminée, place à l'automne. J'espère que vous avez su profiter du beau temps que dame Nature nous a servi pour refaire le plein d'énergie.

Avec l'arrivée de l'automne vient la préparation budgétaire pour l'année 2021; je vous invite donc à interpeller l'équipe de vos conseillers municipaux ou moi-même pour nous faire part de vos demandes particulières ou de vos suggestions de projets, car nous sommes à votre écoute.



Vous aurez sans doute remarqué que les employés de la voirie locale n'ont pas chômé cet été et en ce début d'automne; plusieurs chantiers sont en œuvre au moment d'écrire ces lignes : le jeu d'eau (parc Tembec), le skatepark (parc Curé-Aimé-Lamothe), la réfection de la galerie et de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au Centre Joachim-Tremblay; certains de ces travaux seront achevés au printemps

2021. Un remerciement à tous nos employés de la voirie qui ont effectué un travail colossal pour la mise en place de ces structures.

En août dernier, je vous mentionnais que nous étions en attente d'une réponse à notre demande de subvention pour poursuivre la réfection de nos routes : 2^e-et-3^e Rang Ouest, chemin de ceinture du Lac et la route Macamic-Chazel; bonne nouvelle, nous avons reçu une réponse positive à nos trois demandes du ministre François Bonnardel. Nous aurons donc l'opportunité d'entreprendre, dès cette année, l'amélioration de nos chemins; cependant, nous ne serons pas en mesure d'effectuer la réfection de tous les tronçons cet automne; les travaux se poursuivront au printemps 2021 dès que la période de dégel sera passée ainsi que selon la disponibilité des contractants.



Plusieurs défis sont à venir pour la Ville de Macamic, soit l'agrandissement de notre CHSLD, la mise à niveau de l'équipement d'instrumentation et de contrôle de l'usine de traitement d'eau

potable, la conversion du réseau d'éclairage de la ville au DEL, la modernisation du système de chauffage à la salle communautaire de Colombourg, l'installation d'un système d'éclairage au terrain de balle de Macamic, et plus encore.

Le conseil tient à vous informer que l'agrandissement de notre CHSLD est prévu pour le printemps 2021 et que ce dossier demeure la priorité de vos conseillers; un suivi est fait mensuellement avec les responsables du projet.

Un mot pour les chasseurs et les amoureux de la nature qui profiteront de l'automne pour se promener en forêt, nous vous souhaitons de beaux moments. Soyez prudents!



J'aimerais remercier chaleureusement l'équipe des espaces verts qui a fait un travail remarquable et a embelli notre ville en période estivale. Merci!

La mairesse,

Lina Lafrenière
Lina Lafrenière

Informations municipales

CHANGEMENT D'HORAIRE DE COLLECTE DES BACS



Veillez prendre note qu'en raison du congé férié de l'Action de grâce, il y aura un changement à l'horaire de la collecte, comme suit :

La collecte du lundi 12 octobre sera reportée au jeudi 15 octobre 2020.

De plus, nous vous rappelons, **qu'en tout temps**, vous devez **mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte**, et ce, dans le but de vous assurer que vos bacs soient ramassés advenant que le camion passe plus tôt dans la journée.

Source : **Joëlle Rancourt**
Secrétaire-trésorière

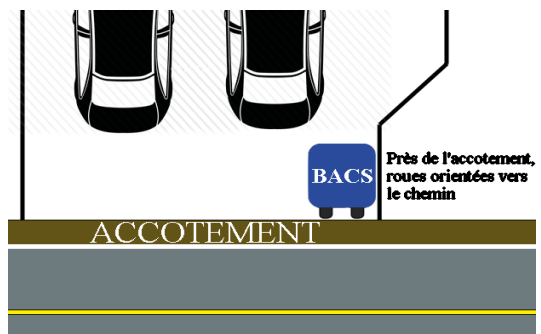
Rappel important concernant la collecte des bacs

La **Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon** interpelle à nouveau les citoyens concernant les règles à respecter pour la collecte des bacs, car plusieurs problèmes reviennent fréquemment malgré les nombreux rappels effectués.

Nous vous invitons à suivre les consignes suivantes pour faciliter la collecte, prévenir des blessures et éviter que votre bac ne soit pas ramassé :

Consignes de base

- **Mettez vos bacs au chemin la veille de la collecte, à l'intérieur de votre entrée, près de l'accotement;**



- Vous assurer d'avoir mis au chemin le bac de la bonne couleur;
- En période hivernale, le couvercle et le contour des bacs doivent être déneigés et déglacés.



- Tous les matériaux doivent être placés à l'intérieur du bac (pas à côté). **TOUT SAC, BOÎTE OU ITEM DÉPOSÉS AU CHEMIN À CÔTÉ DU BAC NE SERONT PAS RAMASSÉS.** En cas de situation particulière, comme un déménagement, communiquez à l'avance avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223 afin que les employés à la collecte soient autorisés à ramasser le contenu disposé en dehors des bacs. La

semaine de Noël et la semaine du jour de l'An, les sacs placés à l'extérieur des bacs seront ramassés, sans avis préalable.

- Le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps afin de préserver les matières recyclables des intempéries ou encore d'éviter que les déchets ne soient éparpillés par le vent ou les animaux; un bac sans couvercle n'est pas conforme, ce dernier doit être réparé ou remplacé dans les plus brefs délais. Advenant que des matières se retrouveraient à l'extérieur du bac, celles-ci ne seront pas ramassées.

Les matières suivantes ne sont pas acceptées dans les bacs :

- Les **matériaux de construction**, de rénovation et de démolition comme le bois, la brique, les isolants, les revêtements, etc.



- Les **résidus domestiques dangereux (RDD)** comme la peinture, les huiles, les batteries et les piles, les produits nettoyants, etc.
- Les **produits électroniques** (TV, cellulaires, ordinateurs, etc.)
- Les **encombrants*** (meubles, électroménagers, etc.)

Ces matériaux doivent être apportés directement à l'écocentre ou, s'ils sont encore fonctionnels, à la Ressourcerie Le Filon vert.

** Une collecte des encombrants a lieu **en mai** de chaque année sur le territoire de la ville de Macamic. Pour information, 819 782-4604, poste 228.*

De plus, **aucun animal mort** ne doit se retrouver dans les bacs.

Abitibi OUEST

L'écocentre c'est gratuit pour les citoyens!

Triez à l'avance votre chargement pour en disposer plus facilement!

ÉCOCENTRE
15, boulevard Industriel, La Sarre
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 16h

Utiliser l'écocentre, c'est gagnant!

Cendres de poêle (et autres matières poussiéreuses ou volatiles)

- Il est interdit de mettre des cendres **en vrac** dans les bacs à ordures;
- Avant d'être déposées dans le bac, les cendres doivent avoir été complètement refroidies;
- Les cendres et toutes autres matières poussiéreuses doivent être disposées **dans des sacs doublés, bien fermés et solidement attachés.**

Le tout afin d'éliminer les risques d'incendie, mais également pour éviter que ces matières poussiéreuses ne s'éparpillent au vent et s'envolent sur l'employé.



Si votre bac n'est pas ramassé :

Des erreurs peuvent survenir, mais avant de téléphoner, veuillez vous assurer d'avoir suivi les instructions pour la collecte. Avez-vous placé le bac en bordure de la rue après le passage du camion? Le couvercle était-il ouvert (au

lieu d'être fermé)? Votre bac et son contour étaient-ils bien déneigés? Y avait-il dans votre bac quelque chose qui n'aurait pas dû y être ou qui était mal disposé?

Attention! Aucune manifestation de violence, physique ou verbale, ne sera tolérée envers les employés de la collecte.

Il est de la **responsabilité des propriétaires** de logements d'informer leurs locataires de cette réglementation.

Merci de votre collaboration!

Source : Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière
819 782-4604, poste 223

Bureaux municipaux fermés

Veillez prendre note que les bureaux administratifs de la Ville de Macamic seront fermés le **lundi 12 octobre 2020** à l'occasion de la fête de l'**Action de grâce** ainsi que le **mercredi 11 novembre 2020** en raison du **jour du Souvenir**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Halloween 2020



Au moment d'écrire ces lignes, le **sort de la chasse aux bonbons dans les rues**, en octobre 2020, n'était pas encore fixé.

Puisque pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de donner des détails sur le déroulement de l'Halloween, nous transmettrons les renseignements à cet effet sur notre page Facebook dès que l'information sera disponible.

COVID-19

La Ville de Macamic encourage ses citoyens à continuer à se protéger et à protéger les autres afin de garder notre environnement social et économique en bonne santé.



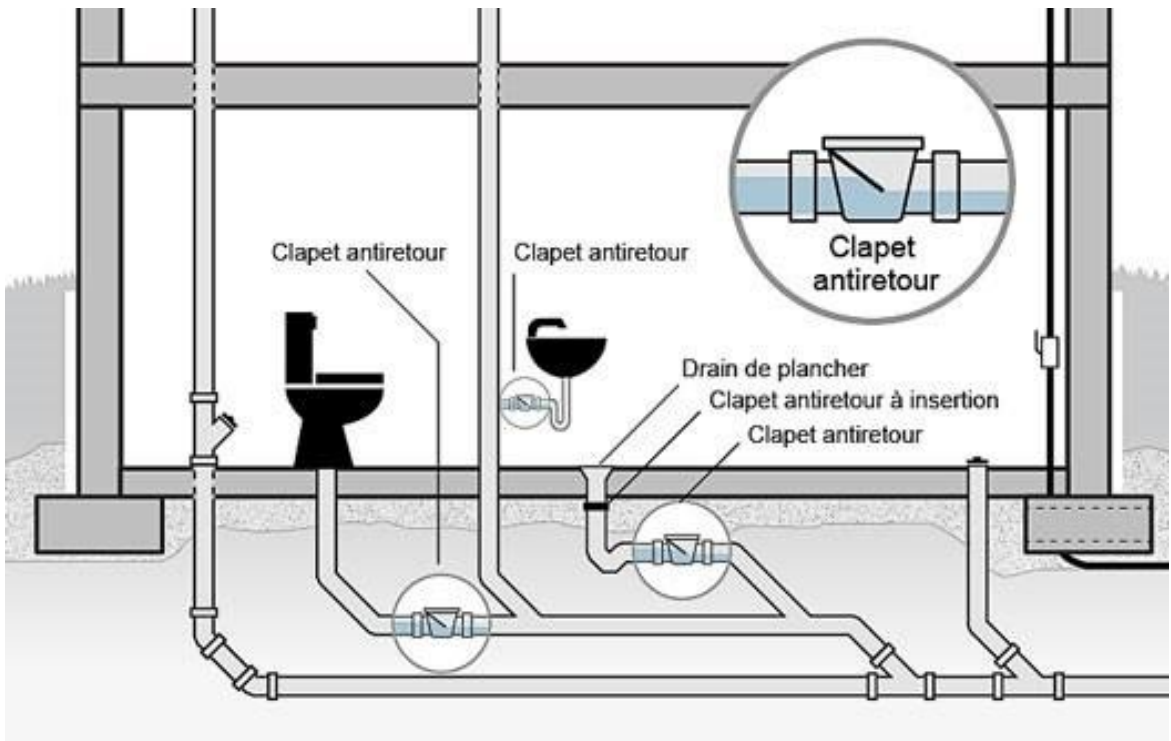
Infiltration d'eau dans le sous-sol : une solution existe

Les pluies torrentielles ne causent pas seulement des affaissements de routes et des inondations, elles causent souvent d'autres dégâts par le refoulement des égouts dans les sous-sols.

La Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) tient à rappeler que le meilleur moyen de protéger un bâtiment contre les refoulements d'égouts, c'est

d'installer un ou des **clapets antiretour**. Ils contiennent un obturateur (une porte) contre lequel se bute le refoulement des eaux usées provenant des égouts municipaux surchargés.

Pour en apprendre davantage à ce sujet et sur la réglementation en vigueur, consultez le site Web de la Ville de Macamic au www.villemacamic.qc.ca, onglet **La Ville | Politiques et réglementation | Règlements | Refoulement d'égouts**.



Règlement sur les systèmes d'alarme



L'utilisation de systèmes d'alarme reliés à une centrale vous permet de mieux protéger votre habitation et vos biens, que ce soit contre le vol ou les incendies. Toutefois, le déclenchement inutile des systèmes d'alarme peut constituer une nuisance pour le voisinage en plus d'engendrer des frais importants suite au déploiement inutile des services d'urgence.

C'est pourquoi la Ville de Macamic a adopté un règlement sur les systèmes d'alarme (No 04-047); celui-ci impose certaines règles concernant les systèmes de sécurité, notamment :

- ❖ Lorsqu'un système d'alarme est muni d'une cloche ou de tout autre signal sonore propre à donner l'alerte à l'extérieur des lieux protégés, ce système d'alarme doit être conçu de façon à ne pas émettre le signal sonore durant plus de vingt minutes consécutives.
- ❖ Constitue une infraction et rend l'utilisateur passible des amendes prévues au règlement, tout déclenchement au-delà du deuxième déclenchement du système au cours d'une période consécutive de douze mois pour cause de défectuosité ou de mauvais fonctionnement (fausse alarme).
- ❖ Est présumé être causé par une défectuosité, un mauvais fonctionnement lorsqu'aucune preuve ou trace de la présence d'un individu, d'une infraction, d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constatée sur les lieux protégés par un système d'alarme.

Généralement, en tant que client d'un fournisseur de produits et de services de sécurité (ex. : système d'alarme), vous avez la responsabilité de connaître les règlements municipaux qui vous concernent et de payer les amendes pour fausses alarmes.

Pour plus de détails sur le règlement 04-047 sur les systèmes d'alarme, visitez le www.villemacamic.qc.ca, onglet **La Ville | Politiques et réglementation | Règlements**.

Les bibliothèques

Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274

Bibliothèque municipale de Colombourg

819 333-5783



Visitez-nous sur Facebook

Horaire régulier

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 22 de cette édition de l'Info-Mak ou la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic ou de la Bibliothèque de Colombourg.

Nouveautés (Macamic)

- Nuit sombre et sacrée
Michaël Connelly
- L'énigme de la chambre 622
Joël Dicker
- La Villa Rose t. 1-2-3
Debbie Macomber

- Les cibles
Christine Brouillet
- Mirages sur la Vallée-de-l'Or
Claire Bergeron
- L'improbable voyage d'Audrey
Mercier
Sandra Verilli
- Passé douloureux
- Un pas vers le futur
Mélicca Breton-Guertin
- Alerte rouge
James Patterson
- Midnightsun
Stephenie Meyer
- Qui ne tente rien
Jeffrey Archer
- À train perdu
Jocelyne Saucier
- Stars t. 2
Anna Todd
- Coup de grâce
Danielle Steel

Horaire d'ouverture

Présentement, l'horaire de la bibliothèque est différent étant donné la pandémie de Covid-19.

Depuis le 27 septembre, le nouvel horaire de la bibliothèque est le suivant :

Lundi : 13 heures à 15 heures

**Mercredi : 13 heures à 15 heures et
18 heures à 20 heures**

Vendredi : 18 heures à 20 heures

Un maximum de quatre personnes dans la bibliothèque est accepté et le couvre-visage est obligatoire. Le retour des livres se fait par la chute à livres à l'extérieur de la bibliothèque, en tout temps, 24/24, 7/7.

Si vous avez des problèmes de santé importants et ne pouvez être en contact avec d'autres personnes, sur rendez-vous seulement, vous pouvez venir choisir vos livres en téléphonant au 819 782-4604, poste 274.

Facebook

Votre bibliothèque possède sa propre page Facebook sous le nom ***Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic***. Cliquez « J'aime » et consultez régulièrement notre page afin d'être à l'affût de nos événements et des nouveautés.



AUSSI

Abonnez-vous à la page Facebook ***Loisirs Macamic*** pour être toujours à jour concernant les activités et les cours offerts.

Revue

Nous avons une belle sélection de revues pour tous les goûts et tous les âges qui sont disponibles pour emprunter. Les revues sont désormais traitées comme un livre et enregistrées dans le système. Vous pouvez les emprunter pour un délai de trois semaines consécutives. Des frais de retard seront appliqués, le cas échéant. *Les idées de ma maison, Magazine 5 ingrédients - 15 minutes, Je cuisine, Les Débrouillards, Les Explorateurs, Elle Québec, Châtelaine,*

Clin d'œil, Cool, Protégez-vous ainsi que le *magazine Véro* sont à votre disposition; bientôt sera disponible la revue *Ricardo*.

Dons de livres



Le Comité de la bibliothèque remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont fait des dons de livres.

Nous invitons la population à continuer à nous faire des dons de livres. Nous acceptons les livres en bon état de moins de 10 ans pour la littérature adulte et de moins de 20 ans pour la littérature jeunesse. Vous pouvez venir porter vos dons aux heures d'ouverture régulières de la bibliothèque.

Une naissance, un livre

Saviez-vous que lorsque vous inscrivez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque municipale, vous recevez un beau sac rempli de belles surprises, la trousse du parfait bébé lecteur? Pour plus de renseignements, venez nous voir à la bibliothèque.



Tableau d'affichage

Un tableau d'affichage est maintenant disponible à l'entrée de la bibliothèque Desjardins; vous pouvez y retrouver toutes les activités à venir. Il vous suffit d'y jeter un coup d'œil pour rester à jour!

Sports, loisirs et vie communautaire

Service des loisirs, de la culture et de
la vie communautaire

819 782-4604, poste 225

mguillemette.macamic@mrcao.qc.ca

Suivez-nous sur :

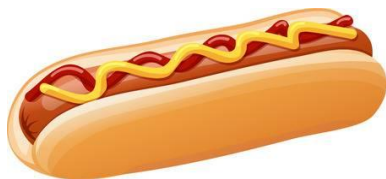


Loisirs Macamic



Loisirs Colombourg

Vente de hot dogs



La levée de fonds organisée grâce à la vente de hot dogs qui a eu lieu devant le Marché Tradition Grenier, à la fin du mois d'août, a permis d'amasser un montant de plus de 1 300 \$. L'équipe de la Ville tient à remercier la famille Grenier ainsi que tous les citoyens pour leur généreux support.

Les fonds seront versés à 100 % pour les projets *skatepark* et jeux d'eau.

MILLE FOIS MERCI!

Jeux d'eau

Les travaux effectués en régie pour le projet de jeux d'eau ont été entamés au mois de septembre pour débiter la première phase du projet. Cette première phase inclut le plateau et les jets d'eau au sol et devrait être complétée à l'automne 2020. Les modules extérieurs ainsi que la mise en opération s'effectueront au printemps 2021, juste à temps pour l'été!

Skatepark

Vous avez sans doute constaté la mise en opération du tout nouveau plateau sportif extérieur : le skatepark!

Tel qu'attendu, il y a eu un engouement remarquable sur le plateau dès son ouverture; c'est un bon indicateur signifiant qu'il y avait une réelle demande pour un skatepark à Macamic; par contre, le fait d'avoir trop d'utilisateurs à la fois peut être source d'accidents pouvant causer de graves blessures. Nous demandons aux usagers de prendre connaissance des règlements qui sont affichés un peu partout autour du plateau.

Voici les règlements :

1. **La pratique de rouli-roulant dans ce parc est à vos propres risques. La Ville n'assume aucune responsabilité.**
2. **Seuls les planches à roulettes, les patins à roues alignées, les trottinettes et les vélos de type BMX sont permis dans ce parc. Tout autre type d'engin roulant est interdit.**
3. **Le port du casque protecteur est OBLIGATOIRE; le port d'équipement de protection des genoux, des coudes et des poignets est RECOMMANDÉ.**
4. **La consommation de drogues ou d'alcool est interdite sur le site.**
5. **Il est interdit d'apporter des contenants de verre sur le site.**
6. **Il est interdit de fréquenter le parc entre 22 heures et 7 heures.**
7. **La musique est interdite sur le site.**
8. **La supervision des parents est recommandée pour les jeunes de moins de 10 ans.**
9. **Il est interdit aux spectateurs de circuler dans l'aire de pratique.**
10. **La surface de roulement ne doit pas être utilisée les jours de pluie, en cas de dommages constatés, d'accumulation d'eau ou de débris.**
11. **Un seul utilisateur à la fois peut avoir accès sur les rampes.**
12. **Les jeux dangereux (comme les chaînes humaines ou les poursuites) sont interdits.**
13. **La Ville se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de disparition d'objets personnels.**
14. **L'intimidation et la violence ne seront pas tolérées. Les contrevenants seront expulsés définitivement du site sans possibilité d'y revenir.**
15. **Toute personne qui ne respecte pas ces règlements pourra être expulsée du site.**



Coloris automnal



L'automne est une période idéale pour effectuer une randonnée sur l'un de nos sentiers pédestres, soit le Grand Héron et la Montagne à Fred.

La Montagne à Fred a été dotée de nouvelles affiches signalétiques au cours de l'été 2020 pour permettre aux usagers de se diriger en toute confiance.

Les sentiers sont recouverts de cailloux et peuvent être glissants lorsqu'ils sont mouillés, soyez prudents.

Les deux sentiers pédestres sont repérables sur Google Maps.

Jardin communautaire

Le jardin communautaire s'est fait une beauté cet été! Une toute nouvelle installation a été érigée, pouvant accueillir douze (12) usagers; cette installation comprend de nouvelles jardinières surélevées, une nouvelle clôture et la réparation de la conduite d'eau.

Cette nouvelle allure du jardin a grandement fait croître la demande pour un espace et une liste d'attente a



été mise en place. La Ville a également octroyé deux espaces au camp de jour afin de faire vivre la magie du jardinage aux plus petits. Quelques petites touches de finition seront complétées cet automne afin que les usagers puissent démarrer la saison prochaine du bon pied.

La Ville tient à remercier chaleureusement les membres du comité du jardin communautaire pour leur dévouement et leur indulgence dans le cadre de ce projet de remise à neuf.

Rubrique informative

Politique municipale MADA

C'est le vendredi 25 septembre qu'a eu lieu la première rencontre pour le lancement de la démarche pour la mise à jour de la politique municipale **Municipalité amie des aînés (MADA)**.



Qu'apportera cette démarche auprès des aînés de Macamic? Des actions concrètes pour le développement social, économique et communautaire afin de permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs et contribuer ainsi à la vitalité de leur milieu de vie.

La Ville de Macamic veut reconnaître les besoins spécifiques des personnes aînées sur son territoire et favoriser par cette politique l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés.

Membres du comité de mise à jour de la politique MADA

Mesdames

Lina Lafrenière, mairesse

Suzie Domingue, conseillère responsable des questions famille, aînés

Laurie Soulard, conseillère responsable des questions famille, aînés

Sylvie Paquin, représentante des aînés et de la communauté

Fernande Bélanger, représentante des aînés et de la communauté

Miranda Dessureault, représentante de la famille

Sylvie Mailhot, chargée de projet
et

Messieurs

Laurier Parent, représentant des aînés et de la communauté

Mathieu Guillemette, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Rôle et matrice

Au mois de juin dernier, la MRC d'Abitibi-Ouest a changé son application de consultation des matrices graphiques. La nouvelle application, nommée GOnet, permet d'effectuer des recherches dans les données du rôle d'évaluation foncière et dans la matrice graphique d'une municipalité et de les afficher. GOnet est accessible sur le Web et peut être utilisé sur des ordinateurs, des téléphones intelligents et des tablettes.



Chaque municipalité de la MRCAO a reçu un lien direct pour consulter les données de son territoire. Pour accéder aux données de la Ville de Macamic, rendez-vous au www.villemacamic.qc.ca, onglet **La Ville | Informations financières | Rôle et matrice (GOnet)**.

À partir de cette page, vous aurez accès à l'application, mais également à un Guide d'utilisation en format PDF.

En consultant la matrice d'une municipalité, vous serez en mesure de vous déplacer sur son territoire et d'obtenir beaucoup de renseignements pour chaque unité d'évaluation. Voici un exemple de ce que vous aurez comme information graphique :

	39,62		39,62	
#2113	5 048 860 2791-09-5788 s: 905,8	22,866	5 048 866 2791-09-9688 s: 905,8	#2112
24-1-10	39,62		39,62	
#2111	5 048 859 2791-09-5765 s: 905,8	22,866	5 048 865 2791-09-9665 s: 905,8	#2110
	39,62		39,62	
#209	5 048 858 2791-09-5742 s: 905,8	22,866	5 048 864 2791-09-9642 s: 905,8	#208
	39,62		39,62	

**Fermeture temporaire de la réception
de marchandises
Ressourcerie Le Filon vert**



La Sarre, 19 septembre 2020 - Avec la fin de la saison des ventes de débarras, les employés de la Ressourcerie Le filon vert de La Sarre ont constaté une augmentation des dons.

Or, l'espace d'entreposage de la Ressourcerie est déjà plein. Le manque de main-d'oeuvre (un poste est affiché depuis un an) et la hausse des dons ont fait en sorte que le tri des marchandises n'est plus adéquat pour offrir un bon service.

Ainsi, pour les prochaines semaines, la réception n'acceptera que les meubles et les gros électroménagers en bon état.

Il est important de spécifier qu'un item en bon état signifie qu'il fonctionne comme il devait le faire lors de son

achat. Les items dont certaines fonctions ne sont pas en ordre, les meubles déchirés ou qui démontrent trop d'usure seront simplement refusés.

Nous profitons également de cette opportunité pour rappeler aux gens que les items n'ayant plus d'utilité doivent être apportés au Centre de valorisation des matières résiduelles d'Abitibi-Ouest situé au 15, boulevard Industriel à La Sarre et non pas à la Ressourcerie.

Rappelons également qu'il est interdit de laisser des marchandises à l'extérieur de l'édifice lorsque la Ressourcerie est fermée.

Pour information et/ou entrevue, communiquez avec Jacinthe Châteauevert, présidente du conseil d'administration de Recyclo-Nord, au 819 333-4764.

Le calendrier des activités

Novembre 2 Réunion du conseil municipal à 19 h, à la salle du 1^{er} étage
du Centre Joachim-Tremblay



Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **délivrés sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 h 30 à 13 h

Mercredi : 11 h 30 à 16 h
19 h à 20 h 30

Macamic

Lundi : 14 h à 16 h

18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 14 h à 16 h

18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : 10 h à 12 h

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 décembre 2020, **la date limite pour soumettre vos textes est le 13 novembre 2020**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

POUR NOUS JOINDRE**SERVICES D'URGENCE 24/24**

Police - Ambulance - Incendie	9-1-1
Bris d'aqueduc ou d'égouts	819 782-4604, poste 5

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604

ou par courriel à macamic@mrcao.qc.ca

ADMINISTRATION (*Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines*)

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Carole Dubois	Directrice générale	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

TRAVAUX PUBLICS (*Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts*)

Mathieu Séguin	Directeur des travaux publics	224
----------------	-------------------------------	-----

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(*Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances*)

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benoît Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233
SPCA Abitibi-Ouest	Gestion animalière (licences, errance, nuisances, etc.)	301-7555

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

(*Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire*)

Info-Loisirs	Horaire des activités	2
Mathieu Guillemette	Directeur loisirs, culture et vie communautaire	225
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
Suzie Trudel	Responsable bibliothèque, culture et loisirs	275
Sylvie Paquin	Responsable bibliothèque Macamic	274
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre		333-2377
Service d'incendie		221

AUTRES SERVICES

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-2404
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

WWW.VILLEMAMIC.QC.CA

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET DE JEUX D'EAU

PARTENAIRES

DIAMANT
FINANCIÈRE SUN LIFE - SERVICES FINANCIERS
JEAN-FRANÇOIS BÉLANGER INC.

DIAMANT - JEUX D'EAU
ILEC INDUSTRIES - RADIATEUR J.M.T.

DIAMANT - SKATEPARK
DMC SOUDURE

DIAMANT
CLUB LIONS DE MACAMIC
HÉCLA QUÉBEC

PARTENAIRE DE LA REUSSITE
DESJARDINS CAISSE DE L'ABITIBI-OUEST
CN

DÉPANNEUR L'EXPRESS
MCDONALD

PARTENAIRES DE LA JEUNESSE
MME LINA LAFRENIÈRE
LES MARCHÉS TRADITION GRENIER
M. ROY ÉLECTRIQUE LA SARRE
BRANDSOURCE AMEUBLEMENT OUELLET
GROUPE ROBITAILLE VALEUR MOBILIERE DESJARDINS
DÉPANNEUR 111 MACAMIC

RADIUM
RLD LECLERC

PARTENAIRES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE
MME SUZANNE BLAIS, DEPUTÉE D'ABITIBI-OUEST
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI
MÉTAL MARQUIS INC.
M. SYLVAIN TRUDEL
FROMAGERIE LA VACHE À MAILLOTTE
VARIÉTÉS COLAR INC. (CLAUDIA DENIS, PHARMACIENNE)
BMR MACAMIC
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

COLLABORATEURS
BURO CONCEPT LA SARRE
FERME C.J.G. STAMCO ENR.
M. DANIEL TÊTREULT
LA FERME NATUR'ELLES
CONSTRUCTION SERGE BRÉTON INC.
JEAN COUTU - VARIÉTÉS BJS INC.
NICOL AUTO INC.
MME ANNETTE LABEL
PROULX & GENESSE
LAROSE & LAROSE INC.
BOULANGERIE NORMÉTAL INC.
M. PIERRE DUFOUR, MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET
DES PARCS
RESTAURANT LE SPOT
SALLE DE QUILLES CHEZ JOSÉE
PATRICK DESCARREAUX, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE INC.

CONTRIBUTION DU MILIEU (DONS ET COMMANDITES)

135 000

125 000

115 000

105 000

95 000

85 000

75 000

65 000

55 000